

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Date de la rentrée : 15 septembre 2025 à 06H45



I- Séries disponibles – Dossier à fournir

1- Séries disponibles = A4 - D – C4

2- Dossier à fournir à l'inscription

- Copie légalisée du BEPC (Seconde et Première)
- Copie légalisée et non légalisée du BAC I (entrée en Terminale)
- Copie légalisée de l'acte de naissance
- Tous les bulletins de l'année scolaire écoulée / **2024-2025**
- 1 photo d'identité récente pour l'entrée en secondes et 2 photos pour l'entrée en 1^{ères} ou Tles
- Certificat de scolarité de l'année **2024-2025**
- 2 chemises en papier (sous-main) pour dossier élève et dossier discipline.

NB : Le dossier doit être complet avant toute inscription.

II- Frais d'inscription, d'assurance, de scolarité et Kit

1- Frais d'inscription + Assurance

- Elèves provenant des collèges KOUVAHEY : **11 000 F (Don du carnet de correspondance) : classe de passage**
- Elèves provenant d'autres établissements : **13 000 F (Don du carnet de correspondance) classe de passage**
- **Classe d'examen : 1^{ères} – Tles : 15 000 F (Don du carnet de correspondance)**

NB : L'assurance couvre les risques à l'école et sur le trajet de l'école : "Domicile-Ecole ; Ecole- Domicile"

2- Kit Lacoste + cravate : 4000F (obligatoire à l'inscription) sur commande et paiement à l'inscription

3- Frais de scolarité

- **Classes de : 2^{ndes} A4 et S = 130 000 F**
- **Classes de : 1^{ère} & Tles A4 – D = 140 000 F**
- **Classes de : 1^{ère} C4 et Tle C4 = 145 000 F**

4- Modalités de paiement

Classes	2 ^{nde} A4 - S	1 ^{ère} & Tles A4 – D	1 ^{ère} & Tle C4
1 ^{ère} tranche à la rentrée ou à l'inscription	70 000	75 000	80 000
2 ^{ème} tranche au plus tard fin novembre	40 000	45 000	45 000
Dernière tranche au plus tard fin février	20 000	20 000	20 000

NB : - Le respect scrupuleux des tranches ainsi définies est obligatoire,

- **Les frais d'inscription, d'assurance et d'avance sur écolage déjà encaissés ne sont pas remboursables quels que soient les motifs évoqués en cas de désistement.**
- **Une année scolaire entamée est entièrement due.**
- **Une avance d'au moins 35 000 F est exigible à l'inscription pour les nouveaux et en ce qui concerne les anciens, elle est exigible avant la reprise des classes pendant les vacances pour garantir sa place. Les anciens élèves doivent confirmer leur place pendant les vacances.**
- **Les ordres de renvoi sont communiqués aux parents soit individuellement soit collectivement via la plateforme des parents d'élèves ou par voie d'affichage.**
- **Le retrait des bulletins de notes du 1^{er} trimestre est conditionné par le paiement au moins de la 1^{ère} tranche de l'écolage et ceux du 2^{ème} trimestre par le solde de la scolarité.**

III- Tenue scolaire et équipement

1- Tenue scolaire

1-1- Garçons :

- Pantalon vert bouteille correct + chemisette à carreaux vert piquée + **cravate vert bouteille** (voir Direction)
- Chaussures propres et fermées obligatoires
- Tricot Lacoste à l'effigie du Lycée **porté uniquement les mercredis et vendredis**
- Coiffure : cheveux coupés ras sans extravagance / Pas de barbe

1-2- Filles :

- Jupe vert-bouteille arrivant au moins aux genoux.
- Chemisette ou corsage avec manches à carreaux verts piqués + **cravate vert bouteille (voir Direction)**
- Chaussures propres et fermées obligatoires
- Tricot Lacoste à l'effigie du Lycée **porté uniquement les mercredis et vendredis**
- Coiffure simple sans extravagance, ni mèches colorées, ni perles multicolores.

2- Equipement :

- La liste des fournitures est donnée à l'inscription pour les nouveaux élèves et au retrait des bulletins du dernier trimestre pour les anciens élèves.

NB : *Le port du portable à l'école est formellement interdit. Tout contrevenant s'expose à la rigueur du règlement intérieur. Tout téléphone saisi ne sera remis aux parents qu'à la fin de l'année (Règle à tolérance zéro)*

IV- Dossier d'examen

1) BAC I :

- Copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Copie légalisée du BEPC obtenu il y a au moins 1 an avant l'entrée en 1^{ère}

2) BAC II :

- Copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Copie légalisée du BAC I et copie non légalisée du BAC I
- 1 photo d'identité récente.

NB : - *Les dossiers d'examen sont exigibles à l'inscription pour les nouveaux et au premier jour de la rentrée pour les anciens. Les parents sont tenus d'apprêter ces dossiers pendant les vacances. Cette disposition est à respecter absolument pour nous éviter les désagréments des retards dans le dépôt des dossiers d'examen et les pénalités voire les rejets de dossiers pour cause de clôture définitive sans voie de recours.*

V- Plateforme des parents d'élèves

Il est créé au sein de chaque école par la Direction Générale, une plateforme dédiée aux parents pour la transmission rapide et à temps réel des informations collectives à l'adresse de tous les parents. A cet effet, les parents sont donc invités à renseigner **le formulaire d'inscription en fournissant les numéros de téléphone utiles tout en mettant en exergue les contacts WhatsApp appropriés.**

NB : *La cantine est ouverte à tous les élèves : 2500 F par semaine et 10 000 F par mois.*

VI- Transport

Le transport des élèves est assuré par les professionnels du transport de la maison à l'école et de l'école à la maison

Pour les conditions de souscription notamment les frais selon le lieu de résidence de l'enfant (**voir la Direction Générale**)

La souscription et le paiement se font à la caisse par prépaiement hebdomadaire ou mensuel.

Le Lycée moderne KOUVAHEY-AVENOU évolue sous le régime de la journée continue.

VII- REPETITION

Le lycée moderne KOUVAHEY –AVENOU n'organise pas de répétition en dehors de l'établissement. En cas de besoin, la répétition doit obligatoirement se dérouler dans le cadre familial, au domicile du parent demandeur. Dans ce cas, la Direction générale invite les parents d'élèves à s'adresser exclusivement au Chef d'établissement pour disposition à prendre. Le lycée moderne KOUVAHEY-AVENOU décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette recommandation.

Ensemble, nous construisons l'avenir de nos enfants.